

Militaires sourds-muets et aveugles de Roubaix. — Il y a une demande de secours formée par le comité de l'Association septentrionale dont le siège est à Paris. Enfin, il vote le remboursement des tiers des sommes qu'il a versées pour la caisse de retraites au nom de E. Lesage, ancien employé de l'Etat, qui a quitté son emploi et, à titre de secours, une somme de 250 francs, à un ancien agent de police, J.-B. Dohroux, qui la maladie a obligé à quitter le service.

ROUBAIX

POUR JEANNE D'ARC

C'est cette pauvre bergère, dit la Croix, que Roubaix fêtera dimanche. On nous promet même un parrainage de la guerre, les territoires, par un féroc quelconque en l'église St-Martin. Ainsi voilà la pauvre martyre des Croisades de l'époque (pire au type de saigner l'orthographe du nom de l'évêque) accaparé par la religion catholique au nom de laquelle elle a été brulée comme apostate et relaps !

Le cynisme des cléricaux est sans bornes, on le voit, et bien que nous commençons à nous y habituer (surtout depuis que M. Motte, l'homme des robes noires, s'est déclaré le candidat des travailleurs), c'est toujours pour nous une supériorité de voir avec quelle impudence il s'affoie.

Pérez Jeanne d'Arc, Messieurs les curés, cette nouvelle hypocrisie est une bonne propagande pour la libre-pensée et un échec à l'écume vers le règne de la raison.

Vous ferez bien, grâce à vos oreilles stupides et à vos yeux incornecés, de réserver, par dégoût des gens de bon sens, CYRANO.

NOTRE POLICE MUNICIPALE

La publication du compte-rendu de la séance du Conseil municipal, ne nous a pas permis de contribuer à donner la cause statistique statistique des arrestations opérées en 1897.

Nous avons déjà relevé celles de trois commissariats. Voici pour le quatrième;

4e Commissariat, fraude, hommes 4; incivilité, hommes 4, femmes 2, et excitation au vol, hommes 46, femmes 7, enfants 12, total 65 arrestations, vagabondage et défaut de domicile, hommes 1; escroquerie et abus de confiance, hommes 16, enfants 1, total 17.

Outrages à la pudeur, hommes 3; atteinte à la pudeur, hommes 4; coups et blessures, hommes 3, femmes 3, enfants 1, total 7; contraventions à des arrêts d'expulsion et aux règles de la surveillance, hommes 8, femmes 1, total 9; révolutions; rébellion, outrages, hommes 28, femmes 3, total 31; mendicite, hommes 3, femmes 1, enfants 1, total 5 arrestations.

1. Ivresse manifeste et public, hommes 78, femmes 6, total 19; bris de clôture, hommes 21, femmes 3, total 23; empoisonnement, femmes 1.

Les arrestations opérées par ce commissariat se résument ainsi: hommes 337, femmes 26, enfants 16, ensemble 379. (A suivre). G. L.

LA ROUBAISIENNE A ST-ETIENNE

C'est hier après-midi que les membres de la société de gymnastique La Roubaissienne, ont dû participer au concours de St-Etienne qui s'est tenu à Roubaix.

Les citoyens Carrette, maire, Decock, Thérin et Minéo, adjoints, qui accompagnent les gymnastes sont aussi partis dans la journée.

AUX LIBRES PENSEURS

Le groupe de la Libre Pensée est à l'Union des Peuples, de Roubaix, le groupe «Dion d'Henri» de Herseaux (Belgique) invitent les libres penseurs à la manifestation qui aura lieu le lundi de la Pentecôte, pour célébrer le centenaire de la naissance de la citoyenne Flore Heuzé, épouse du citoyen Henri Capart, enterrée civilement le 26 avril dernier.

Réunion à 8 h. 1/2 du matin chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma, et chez le citoyen Friart, rue de l'Ange, en face du groupe scolaire, à 9 h. 1/2, chez Désiré Gabelle, bameau des Ballons.

AVIS AUX GYMNASTES

Le Comité de La Roubaissienne informe les gymnastes que, par suite de la participation de la Société à la XXIVe fête fédérale de St-Etienne, les répétitions seront suspendues à partir du Vendredi 27 mai jusqu'au samedi 4 juin.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Un accident est survenu le 25 mai à 10 heures 1/2 du matin, au péage de l'école, rue du Marais, 47, à la nommée Steigl Pélagie, 48 ans, binôime. L'ouvrière s'est fait prendre le bout du doigt en passant un ruban de laine à l'appareil Harmel. La blessure est piéle de la pulpe du médius gauche qui pour la guérison exige un repos de 15 jours, d'après M. le docteur Leysers.

Modeste Demerlière, 30 ans, blutier, boulevard de Strasbourg à été blessé chez MM. Joville frères, menuisiers, Quai de Brest ou il travaillait.

Dernière à eu le bougeron qui descendait de la tête et la courroie de la machine. Il en est résulté une plaie par arrachement des tissus superficiels du bras qui exigera un repos de quinze jours environ.

L'EXPOSITION DE 1900

Une société de genre nouveau est en formation à Roubaix; une société d'excursionnistes, dont le but est de procurer à ses adhérents, les moyens de visiter l'exposition de 1900. Le nombre maximum des adhérents est limité à 25. Cette société a son siège, rue d'Ankermann, 194.

COMBATS DE COQS

Le 20 mai, rendez chez Oscar Savary, au coin de la rue de l'Alma, les combats de coqs. Le premier sera tenu pour 20 francs, le 26 mai, chez Savary, contre le redoubtable coq de Louis Mathon.

LA JOLIE FIGELLE

La Jolie Figelle, journal anti-clérical fait paraître dans son numéro de cette semaine une nouvelle intitulée «Jolie Figelle» dont vous pouvez trouver le dé-sé de son refrain.

Air: Un bal chez le Ministre

REFRAIN

Allons Albert les députés d'Alsace
De Bouché et d'Italin
Cristi qu'on est malin
Et dans l'ouïre, par les magasins d'habillement
Les chemises et les bas
Et tous les blancs lous

La paroi des Toumagnos
Deux mille trois cents vos.

La demande à tous les marchands de journaux, les kiosques et libraires.

UNION ROUBAIX-WATRELOS

BRASSERIE VINS ET SPIRITUEUX

Messieurs les Actionnaires sont avisés que le bureau de la société sera tenu le dimanche de la Pentecôte, toute la journée, et ouvert le lendemain lundi, jusqu'à midi.

Le Président.
A. BAUDRY.

CONVOICATIONS

Parti Ouvrier. — Section Roubaissienne. — Le groupe d'études sociales de la 5e section se réunira ce soir, à 8 heures 1/2, estaminet Morel, rue de Bouvines. — Ordre du jour: Reportage.

Région de la Fédération du Nord. — Les groupes du Parti ouvrier adhèrent à cette fédération sont invités à la réunion qui aura lieu dimanche 29 mai, à 5 heures du soir, à l'estaminet César Mallat, boulevard de Strasbourg.

Le citoyen L. Baillet, conseiller municipal, fera une causerie. Les membres du Parti inviteront leur carte seront admis.

Le groupe les amis de l'F A B C. — Réunion dimanche 29 mai, à 3 heures précises du soir, local habituel. — Question très importante.

Le groupe l'Avant-Garde se réunira dimanche 29 mai à 6 heures du soir, chez le citoyen Louis Galrice, Grande-Rue, 59. Présence obligatoire.

Chorale La Solidarité ouvrière. — Ce soir 28 mai, répétition générale à l'heure habituelle. Ordre du jour: Festival St-Sauveur.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 27 mai 1898

Natalité. — Gaston Six, rue Delattre, n. St-Joseph, 31. — Fernand Bary, rue Drouot, n. 6. — Irma Bannier, rue Janquet, n. 4. — Jeanette Dhilla, rue Ste-Rose, 29.

Décès. — Adèle Gilinet, 1 an, rue de Moillon, 67. — Justine De Rossel, 10 ans, rue de l'Alma, n. 2. — Nélige, — Odette Dhaese, 25 ans, rue Nain, 59.

PROGROS

Distributeur de mids. — Le commissaire de police vient de dresser procès verbal à toute une bande de galepins qui, jeudi, se sont amusés à dévaliser des tides de petits oiseaux dans la propriété Toulemonde, rue de la Gare, à Croix.

Nous rappelons aux parents que l'arrêté préfectoral du 15 février 1897, sur la protection des petits-oiseaux contient des dispositions très sévères pour ceux qui ne s'y conforment pas; aussi nous engageons les pères et mères à veiller sur leurs enfants, car ces sortes de procès coûtent très cher.

Le chemin le plus court. — C'est celui qui consiste à toujours marcher en ligne droite, même sur les terrains cultivés. C'est pour avoir suivi cet axiome géométrique que le nommé Léonard Nink, journalier, rue Verte, s'est vu gratifié d'un procès verbal pour avoir traversé un champ nouvellement planté de pommes de terre, malgré l'opposition du propriétaire.

L'Hospice. — Le dossier du pourvoi formé par le conseil municipal contre la décision du Préfet approuvant le budget de l'Hospice pour l'exercice 1897, vient d'être retourné à la mairie pour être communiqué à la commission administrative d'opportunité aux fins de présenter des conclusions.

Comme ça travaille, ces choses-là.

Autorisations de construire. — Le service de voirie vient de viser les demandes suivantes:

Vanclief Charles, dit Charles Odon, deux maisons rue Carnot; Verpraet Edouard, deux maisons rue Carnot; Joveniaux Louis, deux maisons rue Carnot; Truchet Philibert deux maisons rue Lamar-tine; Paul Broux, deux maisons rue d'Oran; Dejonckère, deux maisons rue du Progrès; Emile Cornille, deux maisons rue Paul Boyer; Flamencourt, des Maisons, une maison, rue Colmar; Drüder, J.-B., une maison, rue Colmar; C. Brugeel, six maisons, rue Nouvelle; E. Dekem, une maison, rue Thionville; Dehoux, un chalet, rue Duquennière; Malice Georges, un magasin, rue Charles-Quint.

Fausse alerte. — Un confrère annonçant gravement hier que le Conseil municipal se réunissait le soir même et, non moins gravement il émettait la crainte de voir le huis-clos s'implanter à Croix.

Détrompez-vous, confrère, et à l'avenir mettez des besicles à verres moins grossissants; il n'est pas nécessaire de se faire des tubes télegraphiques à l'œil pour voir que le placard grillé placé dans la cour de la mairie ne contient encore aucun de réunion du Conseil, avis qui doit être, comme vous le savez, affiché trois jours à l'avance.

Comfondez une réunion de commission pour une réunion du Conseil, cela rappelle le Piré pris pour un homme.

Fonbrissez vos lunettes, confrère et ne vous faites pas l'écho de balivernes antiques.

La cantine scolaire. — Les travaux à l'école maternelle de l'Allumette sont commencés d'hier matin et seront poursuivis avec la plus grande activité afin de pouvoir inaugurer la cantine le 1er juillet prochain.

Les entrepreneurs sont:

M. Goffin pour la maçonnerie, le charpente et le plafonnage avec un rabais de 30 p.;

M. Gavelier pour la menuiserie et le mobilier avec un rabais de 10.25 p.;

M. Wattine, pour la serrurerie, la poterie et les ustensiles de cuisine avec rabais de 17.85, 18.77 et 11.27 pour cent.

M. Honzré, pour la peinture et la vitrerie avec 30 p. de rabais.

Logements insalubres. — Il vient d'être distribué une cinquantaine d'avis aux propriétaires, les invitant de prendre connaissance des rapports établis par la commission des logements insalubres et relatifs à leurs propriétés.

Nous rappelons que tout locataire qui aura des plaintes à formuler sur l'état de son habitation peut les adresser sans crainte à la mairie (Bureau de la voirie), même sans être signifié. La commission opérant par quartiers déterminés, il n'y a aucun inconvénient pour les locataires à signaler les déficiences dont ils sont les premiers à souffrir.

SAILLY-LES-LANNOY. — Les membres du groupe l'Étoile sociale, sont instamment priés de se réunir le dimanche 29 mai, à 7 heures du soir, au local habituel.

Ordre du jour: Réception des fonds provenant des carnets à souches; questions diverses.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Hassebroeck, maire; secrétaire M. Taek.

M. Drouain, secrétaire général, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observation.

Le compte des dépenses imprévues est approuvé.

Le Conseil adopte ensuite divers rapports concernant des marchés à passer pour la fourniture d'huiles à cylindres pour le service des eaux et l'emprunt nécessaire par la création d'un nouveau ci-metière.

M. Deplat demande qu'on propose activement les travaux du nouveau ci-metière. Acte lui est donné de sa demande.

Fêtes. — Le Conseil vote une subvention de 2000 francs pour l'organisation d'un festival au profit des ouvriers.

La Société de gymnastique et d'armes, la « Tourcoingnaise » demande une subvention pour l'organisation en 1899 d'un grand concours international de gymnastique.

La question est renvoyée aux commissions réunies des finances des fêtes.

Le Conseil homologue ensuite les procès-verbaux de réceptions de divers travaux exécutés dans les bâtiments communaux.

Le Cercle sténographique de Tourcoing demande une subvention pour l'organisation d'un concours. La question est renvoyée pour étude à la commission des finances.

Renouvellement des commissions. — Le vote pour le renouvellement des commissions est renvoyé à la séance prochaine.

Concession de terrains au ci-metière. — Demande de remboursement. M. Repland-Cartonde demande le remboursement de partie du prix d'une concession trentenaire, datant du 19 mars 1893, dans laquelle avait été inhumé son fils, M. Louis Assemaïn. Le Conseil donne un avis favorable et vote un crédit de 80 fr. 83 pour faire face audit remboursement.

Transfèrement par voitures cellulaires des prévenus mis en état d'arrestation provisoire.

Après discussion et sur la demande de M. Dron, la question est renvoyée pour étude à la Commission compétente.

L'Union des Jeunes Tourcoingnaise demande une subvention pour l'organisation d'une course de fond.

La question est renvoyée à la prochaine séance du Conseil municipal. Les Sociétés vélocipédiques de la ville seront toutes invitées à s'entendre pour l'organisation de la fête dit le «Sagitt».

FOIRE COMMUNALE

M. le maire de la ville de Tourcoing prévient le public et en particulier les marchands forains, que la foire s'ouvrira cette année le Dimanche 31 juillet.

La foire durera dix jours. Les marchands forains, artisans, charoyants, etc., et la protection qu'ils peuvent désirer.

Pour être admis sur le champ de foire, ils devront adresser leur demande avant le 15 juillet à M. le maire de Tourcoing afin qu'il puisse régler les emplacements d'après le nombre de boutiques à établir.

Conformément à l'arrêté de M. le Préfet en date du 19 mai 1897, la Foire sera close le 9 août à minuit et il ne sera accordé aucune prolongation aux marchands pour quelque motif que ce soit.

CONCERTS PUBLICS D'ÉTÉ

La Fanfare du Petit Château exécutera sur le kiosque de la Place Thiers, le dimanche 29 mai 1898, à cinq heures les morceaux suivants:

1. Marche d'Albali, Mendelssohn. 2. Fantaisie sur le Taubhauser, Wagner. 3. Polka des «Cris-Cris», Albert Grand. 4. Audeant de la 3e symphonie en ut mineur, Beethoven. 5. Thème Suisse varié, Ligner. 6. La Houzarde, valse militaire, Louis Ganne.

Des chaises seront mises à la disposition du public.

ACCIDENT D'USINE

Le nommé François Picard, 49 ans, ouvrier teinturier à l'usine Vanoutryve a été sérieusement blessé aux bras et aux jambes par de l'eau chaude qui est échappée d'un bac de teinture.

Le docteur Bernard a donné des soins. L'incapacité de travail sera de 30 jours environ.

MOUVAUX.

Festival. — Nous avons déjà dit que le festival de dimanche et lundi prochain était organisé par la municipalité à l'occasion du cinquantième anniversaire de la musique municipale.

Quarante-trois sociétés ont envoyé les adhésions et parmi elles, nous remarquons spécialement la Grande Harmonie de Roubaix.

La place nous manque pour donner la nomenclature des sociétés participantes, mais nous espérons que nous aurons une excellente réputation qui assurera le succès du festival.

Dimanche les sociétés se formeront en cortège, rue Mirabeau, à 3 h. 1/2 de l'après-midi. Le lundi elles s'assembleront rue Vauban, à 1 heure du soir.

Nous croyons savoir que les auditions auront lieu sur quatre kiosques, à la Place, rue Mirabeau, aux quartiers des Francs et des Cent Maisons.

A l'issue du Festival l'on distribuera 1500 francs de primes.

LILLE

COUP DE COUTEAU MYSTÉRIEUX

La nuit dernière, un ouvrier de ferme, Léon Bartrier, âgé de 28 ans, était allé dormir sur les remparts, près la porte des Postes, après avoir fêté un peu par Gambrinus.

Vers une heure du matin, il fut réveillé par une main fouillant dans ses poches. Comme il se levait tout à coup, il reçut un coup de couteau sur le front.

Le sang coula et inonda la figure du jeune homme dont le fumeau de l'ivresse avait disparu à un réveil aussi inattendu. Le son porte-monnaie, contenant quatre francs, avait aussi disparu.

Le pauvre ouvrier de ferme, complètement revêtu de lui, ne voyant plus personne, alla raconter son aventure à la permanence de police.

La blessure est légère, l'hospitalité lui a été donnée à l'asile de nuit.

LES FÊTES DE SAINT-SAUVEUR-ST-MAURICE

Voilà le programme des merisiers qui seront exécutés ce soir, samedi, à 8 heures, à la Porte de Paris, par la fan-

fare « Les Jeunes Trompettes des Travailleurs ».

Le Dragon, pas redoublé. — 2. La Gracieuse, valse. — 3. Le Torpilleur, allegro avec accompagnement de tambours et batteries. — 4. Rose de Mai, fantasia. — 5. Michel Strouff, marche russe. — 6. Reprise de l'Étoile.

La Porte de Paris et la place Simon Volant seront brillamment illuminées pendant tout le concert.

Rappelons que les habitants des quartiers intéressés sont invités à payer leur illuminations. Les inscriptions pour les illuminations seront reçues à l'école de la rue Lettin, chez le concierge.

Nous publierons demain le programme de la journée du dimanche.

LES TRAMWAYS

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, le service des tramways sera ainsi réglé sur les lignes de Roubaix et de Tourcoing:

Samedi 28 mai. — Prolongation du service jusqu'à minuit, entre Croix et Roubaix.

Dimanche et lundi. — Service à 20 minutes entre Lille et Roubaix, à 5 minutes entre Croix et Roubaix. Dimanche, le service sera prolongé jusqu'à une heure du matin entre Croix et Roubaix.

Sur la ligne de Lille à Tourcoing par Marais, l'occasion du festival de Mouvaux des tramways partiront de la place Vauban pour Tourcoing toutes les demi-heures.

ÉCOLE D'INSTRUCTION DE LILLE

En raison des fêtes de la Pentecôte, il n'y aura pas d'exercices pratiques demain dimanche.

Les congés de la Pentecôte sont fixés de la manière suivante, pour tous les instituteurs et collègues de l'Académie de Lille:

Sortie. — Samedi 28 mai, après la classe du soir.

Retour. — Mardi soir, 31 mai, pour les internes; mercredi matin, 1er juin, pour les externes.

LE CORTÈGE DE LA MUSE

Le Comité a définitivement pris hier les dernières dispositions pour le cortège de la Muse.

Il comprendra, outre le char amonité, deux autres chars; celui de Desrousseaux et celui de la Muse.

Le premier portera le buste de notre éminent maître, le Collette, et le deuxième char — celui de la Muse — a été dessiné par M. Delmer, architecte, et sera exécuté par M. Turck, sculpteur. De style Louis XV, il présente la forme d'une coupe sculptée en stuc blanc avec bordures d'or. De chaque côté de la coupe de la Muse figure l'effigie de Lille à fleur d'iris. Il sera traîné par quatre chevaux attelés à la Danmout et montés par des postillons.

Le costume de la Muse et de ses demoiselles d'honneur se compose d'un jupon court à papiers, d'un corsage à manches bouffantes, d'une jupe et d'un chapeau avec dentelles et gurlanges de fleurs naturelles.

M. Lamare, propriétaire des Magasins de St-Jacques a bien voulu offrir aux organisateurs les deux costumes nécessaires, faits spécialement dans ses ateliers.

La maison Jean Vertaeren de Lille offre gratuitement douze paires d'écharpes vernis pour chausser les jeunes filles.

La Muse elle-même tiendra une lyre de six cordes, tandis que ses demoiselles d'honneur porteront des bouquets d'iris.

Prendront part au cortège: La musique des sapeurs-pompiers spécialement convoquée par M. le maire de Lille en tant que musique municipale; l'Harmonie de la Fraternelle de Tourcoing; l'Union Intime de Fives, les Enfants de Gutenberg, la musique de l'Impressionnisme Daniel, La queue au profit du monument Desrousseaux sera faite par 300 jeunes gens; Ligner, élève de l'Institut industriels gymnastes.

Des médailles d'argent seront distribuées aux quêtés qui auront recueilli le plus d'argent.

L'itinéraire du cortège est définitivement fixé comme suit:

Le cortège se réunira à 9 heures de la rue St-Sébastien, rues St-André, St-Pierre, de la Montagne, place St-Martin, du Lion-d'Or, rue Bassé, Esquermoise, Nationale, b. de la Liberté, place de la République, rues Gambetta, Solférino, place Philippe-le-Bon, rue de l'Étoile, places de la République, Richébé, de Béthune, rue de Béthune, Neuve, Grande-Place (tour de la place, rues des Manneliers, Falherbe, place de la Gare (tour de la place).

Rues de Tournai, Boufflers, de Fives, St-Sauveur, square Euaal, rue des Saboteaux, de Paris, place du Théâtre, rue du Marché-aux-Français, Grand-Place.

Nous avons annoncé que M. le Préfet du Nord avait bien voulu recevoir la Muse Lilloise; la Municipalité a tenu également à offrir un vin d'honneur à la jeune élite ouvrière et fait frapper à son intention une médaille avec cette inscription: *Hommage à la Muse, Mlle Berthe Dassonville, 5 juin 1898; la ville de Lille.*

COCHER SANS GÈNE

Hier matin, à 7 heures, un paveur, M. Dominique Callet, âgé de 60 ans, demeurant à Emmerin, qui était occupé à déboulonner un rail à l'embranchement de ligne du tramway E, en face Palais-Rameau, a été atteint à la hanche gauche par le timon d'une voiture de maître.

M. Callet fut renversé et projeté à quel que mètres plus loin. Le conducteur de la voiture, sans s'inquiéter du blessé, foudra son cheval.

Malade a été déposé à M. Cordier, commissaire de police, qui a ouvert une enquête. On croit que la voiture appartenait à un propriétaire de la rue Parnasse.

La victime de cet accident, qui a reçu les soins de M. le docteur Laurent, ne porte que des contusions paraissant peu graves; mais on craint des lésions internes.

EN FLAGRANT DÉLIT

Dans l'après-midi de jeudi, M. Rouzé, cabaretier, place de Béthune, a, avait confié à un sien Charles Marcou, garçon d'hôtel sans place, le soin de mettre en bouteilles une barrique de vin.

Marcou resta seul à ce travail. Mais, le soir, lorsque M. Rouzé, de retour d'une promenade, alla à la cave, volt en état était la mise en bouteilles. Il surprit Marcou cachant une bonbonne d'une quinzaine de litres qu'il avait remplie de vin.

La porte de la cave donnant sur une cour ayant communication à un couloir commun, il aurait été facile à l'employé

infidèle de sortir la bonbonne de la maison.

La police ayant été avisée, Marcou a été arrêté hier matin, à 6 heures, au moment où il sortait de sa chambre, rue Ban de Wedde, 28.

Il a avoué qu'il avait l'intention de voler la bonbonne, et comme circonstance atténuante il a déclaré au commissaire de police: « C'est un peu l'habitude; chaque fois que l'on met pour les autres du vin en bouteilles, on en met de côté pour soi-même. »

Il paraît que cela est vrai. M. Rouzé, il y a quelques semaines, avait été victime d'un vol de 50 bouteilles, dans des circonstances analogues.

Cette fois, la leçon, lui servira sans doute, et il est probable qu'à l'avenir il ne confiera plus les clefs de sa cave sans s'assurer de la probité de ses employés.

NOS GYMNASTES

Les gymnastes de l'Union des sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille sont partis pour se rendre à St-Etienne, au concours Fédéral.

Gymnastes et membres honoraires, au nombre d'une centaine, sont partis par le train de 10 h. 07 du soir. A la gare, ils ont été l'objet de manifestations sympathiques de la part des voyageurs.

Cette fois, la leçon, lui servira sans doute, et il est probable qu'à l'avenir il ne confiera plus les clefs de sa cave sans s'assurer de la probité de ses employés.

COMMISSION DE SURVEILLANCE

La Commission de surveillance des routes et chemins vicinaux des cantons de Lille Nord et Ouest se réunira à la Préfecture, le mercredi 1er juin, à dix heures et demie du matin, à l'effet de délibérer sur les questions intéressant les routes et chemins des dits cantons.

HOSPICES

Par arrêté préfectoral du 26 mai 1898, M. Lemay Auguste, ancien notaire, est nommé membre de la commission administrative des Hospices de Lille, en remplacement de M. Barrois, démissionnaire.

ACCIDENT

A la filature Barrois frères, rue de Bouvines 48, la jeune Desbrière Marie, 14 ans, varloiseuse, demeurant rue de Rivoli prolongée, 4, a eu l'extrémité de deux doigts écorcée avec enlèvement des ongles.

10 jours de repos.

LE GOUVERNEMENT ET LES SYNDICATS

Le Syndicat des ouvriers de la Manufacture des Tabacs avait demandé au Conseil municipal un subside pour permettre d'envoyer deux délégués au Congrès corporatif, à Paris.

Par délibération du 25 juin 1897, le Conseil avait voté pour le même objet, un subside de 300 fr., approuvé par l'autorité supérieure.

Par délibération du 18 mai 1897, le conseil a accordé pour le même objet un subside de 450 fr., que l'autorité supérieure a refusé d'approuver.

Mais, son refus étant arrivé après la date fixée par le Congrès, le syndicat a dû supporter intégralement les dépenses engagées sur la foi des précédents.

Il a donc demandé un nouveau subside de 450 fr., espérant une meilleure solution de la part des pouvoirs publics.

Or, le ministre vient de refuser ce crédit, en arguant que la dépense ne présentait pas le caractère d'intérêt communal qui pouvait seul en justifier l'acquisition sur les deniers de la caisse municipale.

On se demandera dans ce cas pourquoi la délibération du 25 juin 1897 avait été approuvée?

MENUS FAITS

Enquête. — La police recherche un nommé Emile Lecocq, chiffonnier et sa femme Marie Marquet, qui, après avoir volé un sac de laine garni chez M. Chastain, rue d'Austerlitz, 70, a quitté tout récemment cette adresse en emportant les draps de lit du propriétaire.

Abus de confiance. — La police a arrêté le nommé Jean Verhaeren, tailleur, rue des Tanneurs, inculpé d'un abus de confiance de 12 francs au préjudice de M. Wilmot, Grande Place 2.

Étrangers. — Deux sœurs, Jenné et Angèle Lacroix, ont déclaré au Préfet, avoir négligé de faire leur déclaration de résidence à Lille, ont été gratifiées chacune d'un procès verbal pour infraction à la loi sur le séjour des étrangers en France.

Aggrégation de médecine. — Hier, s'est tenu à la Faculté de médecine de Paris, le concours pour l'aggrégation de médecine.

Notre concitoyen M. le docteur Gaudier, fils de M. Gaudier, chirurgien, ancien interne reçu agrégé de chirurgie et d'accouchement près la Faculté de médecine de Lille.

CHEVAL ENBÊTÉ

Un cheval attelé à une voiture de la poste s'est embêté, rue Jeanne Maillois, jeudi soir, vers 9 heures. Il a été arrêté par le commissaire qui l'a jeté courageusement à la tête de l'animal.

LE NORD

LA MADELAINE. — Les empoisonnements. — A la liste des malades que nous avons donnée dans notre dernier numéro sont venus s'ajouter une quinzaine de noms, ce qui fait un total de trente-cinq personnes qui ont ressenti les symptômes de l'empoisonnement.

Pour la cuisson du petit-salé, le charcutier ne se servait d'aucun ustensile de cuivre, tous ses chaudrons étant en émail blanc.

Le morceau de petit-salé qui a été recueilli a été porté à la Faculté de médecine de Lille pour y être analysé.

ARMENIÈRES. — Descente d'un parquet belge. — Depuis lundi dernier, le bruit courait avec persistance que Charles Van Overberghe, 66 ans, le noyé du pont d'Houplines, n'était pas tombé accidentellement dans la Lys, mais y avait été jeté à la suite d'une discussion survenue à l'estaminet de la Petite-Flandre, situé sur le territoire de Ploeghelde, et averti par la gendarmerie belge du Bizet, le parquet d'Ypres, représenté par le procureur du Roi et un juge d'instruction a cru devoir se rendre sur les lieux pour ouvrir une sérieuse enquête au sujet de cette mort.

Les magistrats sont descendus à la gare du Tonquet mercredi après-midi, par le train de 3 h. 50, et se sont transportés au hameau de la Petite-Flandre.

Après avoir longuement interrogé trois terrassiers de la briquetterie Charlet d'Houplines, et avoir relevé l'emploi du temps du malheureux Van Overberghe dans la soirée du dimanche, les membres du parquet belge sont retournés à Ypres, par le train de 7 h. 12, en observant la plus grande réserve sur les résultats de leur enquête.

WAHAGNIÈRES. — Parti ouvrier.

La section du Parti ouvrier de Wahagnies se réunira le dimanche 29 courant, à son siège habituel, chez le citoyen Lemarre.

Ordre du jour: Compte-rendu des élections législatives. Cet ordre du jour étant très important, tous les membres sont priés d'y assister.

HAZEBROUCK

PONT-DE-NIEMPE. — Parti ouvrier. — Réunion mensuelle du groupe l'Avant-Garde, le samedi 28 mai, à 8 heures du soir, au siège social, estaminet du Pont-Neuf, tenu par Jean-Baptiste Vamel.

Ordre du jour: situation financière, questions diverses.

AVESNES